
AVIS PUBLIC

ÉTAPE 1 DU PROCESSUS

**CONSULTATION ÉCRITE – EN REMPLACEMENT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION**

**PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 2021-U59-12
PPCMOI – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE CONCERNANT LE BÂTIMENT SITUÉ AU 831, RUE DES
BOULEAUX, SUR LES LOTS 5 580 572 ET 5 580 573 DU CADASTRE DU QUÉBEC– ZONE
HA-723**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} juin 2021, le conseil a adopté le premier projet de résolution suivant :
 - Résolution numéro 2021-U59-12 adopté en vertu du règlement numéro 2015-U59 – PPCMOI – Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – concernant le bâtiment situé au 831, rue des Bouleaux, sur les lots 5 580 572 et 5 580 573 du cadastre du Québec– zone Ha-723.

Objet de la résolution

2. Ce premier projet de résolution concerne le site situé au 831, rue des Bouleaux et consiste en un projet de conversion d'une habitation unifamiliale isolée (h1) existante en habitation trifamiliale isolée (h2) ainsi qu'à la rénovation du bâtiment principal et l'aménagement d'une aire de stationnement avec les exigences suivantes :
 - Le dépôt d'un plan de drainage préparé par un professionnel compétent pour la gestion des eaux de surface dirigées vers la rue des Bouleaux ;
 - L'aire de stationnement projetée devra être asphaltée et lignée ;
 - Le sol du terrain devra être stabilisé et végétalisé conformément ;
 - La plantation d'arbres, arbustes et végétaux devra être effectuée conformément aux dispositions en vigueur au règlement de zonage ;
 - Le revêtement extérieur du bâtiment devra être maintenu en bon état ;
 - L'ajout de volets décoratifs aux ouvertures ;
 - Le retrait de l'escalier existant entre les lots 5 580 570, 5 580 572 et 5 580 573 du cadastre du Québec ;
 - Enterrer davantage les fondations hors-sols du niveau du sous-sol prévu ;
 - L'enregistrement d'une servitude perpétuelle de passage et de stationnement concernant l'aire de stationnement sur le lot 5 580 572 du cadastre du Québec pour le bâtiment sis sur le lot 5 580 573 du cadastre du Québec devra être complété auprès d'un notaire ;
 - Le dépôt d'une garantie financière d'un montant de 10 000 \$ afin de garantir la conformité du projet et le respect des exigences.

Consultation écrite

3. Conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-033 du 7 mai 2020 et au décret numéro 735-2021 du 26 mai 2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en lien avec la situation de pandémie de la COVID-19 et à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 1^{er} juin 2021, **ce premier projet de résolution fera l'objet d'une consultation écrite de 15 jours en remplacement de l'assemblée publique de consultation.**

Modalité pour la consultation écrite

4. La consultation écrite se fera du 9 au 24 juin 2021.

5. Les questions et commentaires concernant ce premier projet de résolution doivent être reçus par écrit, **au plus tard le 24 juin 2021 à 23h59**, selon l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Par la poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
a/s Service juridique et du greffe
50, rue Saint-Joseph
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1M9

****Attention aux délais postaux applicables****

- Par courriel à l'adresse suivante greffe@vsadm.ca

Approbation référendaire

6. Ce premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Zone concernée

7. La zone concernée par le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) est la zone Ha-723 et elle est délimitée par les voies de circulation suivantes :

- Au sud de la rivière du Nord;
- À l'est de la rue du Parc;
- Au nord de la route 117;
- À l'ouest du chemin de l'Usine.

Documents à être consultés

8. Le premier projet de résolution et le plan des zones concernées mentionnées au paragraphe 7 du présent avis, ainsi que la présentation détaillée du projet sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville, en utilisant le navigateur Chrome ou Edge, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 1^{er} juin 2021) » (<https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3242.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 juin 2021

Me Stéphanie Allard, greffière